

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 12 février 2025

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 12 février 2025 à compter de _____ et à laquelle étaient présents :

Sont présents :

M. Barry Ardis
M. Gaétan Gagné
Mme Anne Lévesque

Mme Ariane Guilbault
M. Robert Piché

Absence motivée : M. Sébastien Lafrenière
Deux citoyens sont présents

Sous la présidence du maire, monsieur Mario Langevin assiste à la rencontre, Mme Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2025-02-A5181 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19h01

Proposé par le conseiller Gaétan Gagné.

Adoptée à l'unanimité.

2025-02-A5182 Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposé par le conseiller Robert Piché

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2025;

3. Comptes fournisseurs

3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (janvier 2025) ;

4 Incendie et sécurité publique

4.1 Renouvellement d'adhésion à AGSICQQ du directeur des incendies;

5. Voirie

6. Loisirs et culture

6.1 Chasse aux chocolats de Pâques.

7. Hygiène du milieu et Environnement

8. Urbanisme, Développement et Industrie

8.1 Avis de motion – Règlement SQ-2011-004 concernant le colportage applicable par la sûreté du Québec

9. Administration

9.1 Adhésion 2025 au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau;

9.2 Demande d'Appui- Postes Canada et la commission d'enquête sur les relations de travail

9.3 Proclamation de la Journée nationale de Promotion de la Santé mentale positive;

9.4 Demande de bourses pour les élèves du Centre Notre-Dame-du-Désert de Maniwaki, formation générale des Adultes du CSSHBO.

9.5 Appui à la résolution 2025-R-AG019 - modifiant la résolution 2024-R-AG452 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant le regroupement des directions générales de Services Québec, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue

9.6 Appui - Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec

10. Varia

11. Maire et conseillers

11.1 ;

12. Correspondance

12.1 Accès au gym de la municipalité à tarif réduit pour les membres du Club FADOQ Aumond

12.2

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

2. **Adoption des procès-verbaux**

2025-02-A5183 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2025**

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2025 tel que rédigé.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque

Adoptée à l'unanimité.

3. **Comptes fournisseurs**

2025-02-A5184 **Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer**

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 janvier 2025 totalisent 193 010.67 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer : 45 125.08 \$
Comptes payés : 113 700.64 \$
Salaires : 34 184.95 \$

Chèque ou prélèvement annulé :

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault _____

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

4. **Incendie et sécurité publique**

2025-02-A5185 **Renouvellement d'adhésion à AGSICQ du directeur des incendies.**

Il est résolu d'autoriser Cédric Lévesque Plouffe à adhérer à l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) pour l'année 2025 au coût approximatif de 356.42 \$, taxes incluses.

Proposé par le conseiller Robert Piché

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des

crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

5. **Voirie**

6. **Loisirs et culture**

2025-02-A5186 **Chasse aux chocolats de Pâques**

CONSIDÉRANT QUE nous désirons faire une chasse aux chocolats de Pâques le 12 avril 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le conseil municipal autorise un budget de 1 000 \$ pour l'achat de chocolat.

Proposé par le conseiller Barry Ardis

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

7. **Urbanisme, Développement et Industrie**

2025-02-A5187 **Avis de motion – Règlement SQ-2011-004 - concernant le colportage applicable par la sûreté du Québec.**

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Anne Lévesque qu'à une séance ultérieure, un règlement modifiant l'Article 6 du règlement SQ-2011-004 afin d'ajuster la période de validité du permis de colportage sera présente pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

8. **Administration**

2025-02-A5188 **Adhésion 2025 au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau.**

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau est un organisme de concertation régionale des municipalités et associations de lacs/rivières de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ainsi que des organismes environnementaux ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun des efforts de protection des eaux ainsi que le partage d'information en matière d'environnement sont d'intérêt public ;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement est au service des associations de lacs/rivières et de bassins versants et qu'il entend collaborer pleinement en tant que partenaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu de renouveler l'adhésion au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2025 au coût de 250.00 \$ plus taxes.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

2025-02-5189

Demande d'Appui - Postes Canada et la commission d'enquête sur les relations de travail

Attendu que le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), à la demande du ministre du Travail, Steven MacKinnon, a ordonné la fin de la grève et la reprise du service postal à Postes Canada le 17 décembre 2024, en vertu de l'article 107 du Code canadien du travail;

Attendu que le ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, a créé une commission d'enquête sur les relations de travail en vertu de l'article 108 du Code canadien du Travail et nommé William Kaplan à sa tête, et que cette commission, en consultation avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et Postes Canada, se penchera sur l'avenir du service postal public, y compris les changements à apporter au Protocole du service postal canadien; Attendu que Postes Canada est d'abord et avant tout un service public;

Attendu que la commission a pour mandat d'examiner les obstacles à la négociation des conventions collectives entre le STTP et Postes Canada, la situation financière de Postes Canada, l'argument de Postes Canada défendant la nécessité de diversifier ou de modifier ses modèles de livraison, la viabilité du modèle d'affaires actuel, ainsi que les engagements négociés par le STTP pour assurer le maintien d'emplois à plein temps et la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses;

Attendu que la commission n'a que jusqu'au 15 mai 2025 pour soumettre son rapport final au gouvernement et formuler des recommandations sur la structure de Postes Canada;

Attendu que les mémoires sont acceptées, mais que la procédure de la commission n'a pas été médiatisée et ne s'apparente pas à une évaluation publique de fond sur le mandat de Postes Canada en consultation avec toutes les parties prenantes, comme d'autres gouvernements l'ont déjà fait;

Attendu qu'il faut que la commission ait notre point de vue sur les questions les plus importantes,

Comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du Protocole du service postal canadien, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison au quotidien, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison de nourriture, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes ayant une incapacité et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible, ce qui permettrait également à Postes Canada d'assurer son autonomie financière;

Qu'il soit résolu que la municipalité d'Aumond donne son point de vue à la commission sous forme de mémoire.

Qu'il soit résolu que la municipalité d'Aumond écrive au ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, et au ministre fédéral des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada, Jean-Yves Duclos, responsable de Postes Canada, pour demander qu'aucun changement ne soit apporté à la Loi sur la Société canadienne des postes, au mandat de Postes Canada ou au Protocole du service postal canadien sans qu'il n'y ait d'abord eu un examen public en profondeur de Postes Canada qui comprend des audiences publiques avec tous les intervenants clés de toutes les régions du Canada.

Proposé par le conseiller Robert Piché

Adoptée à l'unanimité

2025-02-A5190

Proclamation de la journée nationale de Promotion de la Santé mentale positive.

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élues de l'Assemblée nationale se sont prononcées à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du **13 mars** comme *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble** »;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gaétan Gagné et résolue à l'unanimité de promouvoir la Journée nationale de la Santé mentale positive.

Adoptée à l'unanimité

2025-02-A5191

Demande de bourses pour les élèves du Centre Notre-Dame-du-Désert de Maniwaki, formation générale des Adultes du CSSHBO.

Il est résolu d'octroyer une bourse de 100.00 \$ à un étudiant de la municipalité d'Aumond, lors de leur soirée de fin d'année qui se tiendra le 20 juin prochain.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Vicky Tremblay-Régimbal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale

2025-02-A5192

Appui à la résolution 2025-R-AG019 - modifiant la résolution 2024-R-AG452 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau concernant le regroupement des directions générales de Services Québec, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue

Considérant qu'il y a lieu de modifier la résolution 2024-R-AG452;

Considérant la note de service acheminer aux partenaires de la DGSQ de l'Abitibi-Témiscamingue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en date du 29 novembre 2024;

Considérant qu'au départ à la retraite du directeur général de Services Québec de l'Outaouais, monsieur Alain Ranger amène la possibilité de mettre en œuvre un partage de ressources, soit de regrouper les directions générales de Services Québec de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue; considérant que ce regroupement implique la nomination d'une directrice générale par intérim et que cette dernière demeurera directrice générale de Services Québec de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce à compter du 6 janvier 2025;

Considérant les démarches en matière de reconnaissance des besoins spécifiques à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau vu son statut de MRC dévitalisée, d'employabilité et de services aux citoyens et aux entreprises depuis 2018 et que ces demandes demeurent sans réponse;

Considérant que de 2018 à 2024, l'Outaouais bénéficiait d'une direction régionale et que les MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ainsi que Papineau, bénéficiaient d'une direction locale partagée, ressource devant vaquer à ses fonctions en effectuant un parcours

demandant 2 h 30 de déplacement entre chaque MRC;

Considérant que malgré la présence de directions régionales et locales, les services directs aux citoyens s'en trouvent déficients, quasi inexistantes, laissant les citoyens à eux-mêmes en situation de détresse. Il est alors illogique de croire que la structure de regroupement proposée offrira une prestation de services adéquate et répondant aux besoins de la clientèle visée;

Considérant que ces deux régions visées par un regroupement demeurent des régions distinctes nécessitant une considération spécifique;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité, et il est résolu par le conseil municipal d'Aumond: - De réitérer au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale son opposition à ce projet de regroupement des directions générales de Services Québec, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue. - De demander la mise en place d'un moratoire d'une période d'un an à compter du 1er mars 2025 s'échelonnant au 1er mars 2026, permettant la mise en place d'une structure adéquate, telle que déjà proposé à la ministre en date du 5 mars 2024, soit la « Stratégie main-d'œuvre et ruralité », le tout dans un esprit de collaboration; - De demander à la ministre de l'Emploi Kateri Champagne Jourdain de tout mettre en œuvre afin de mettre en place ledit moratoire et assurer la mise en place de la structure proposée; - De transmettre copie de la présente résolution aux MRC de l'Outaouais, à la MRC Témiscamingue et ses municipalités pour appui; - De transmettre copie de la présente résolution au ministre responsable de la région de l'Outaouais Mathieu Lacombe, au député de Gatineau Robert Bussière, au député de Chapleau Mathieu Lévesque et à la députée de Hull, Suzanne Tremblay.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque

Adoptée à l'unanimité

2025-02-A5193

Appui - Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec

Considérant que les municipalités desservies par la Sûreté du Québec viennent de recevoir leur facture pour l'année 2025 ;

Considérant que la moyenne des augmentations annoncées s'établit à 6,47 %, mais que les hausses pour plusieurs municipalités sont beaucoup plus importantes, voire considérables ;

Considérant que la facture 2025 marque la fin de la période transitoire pour mener à un partage de 50-50 de la facture pour les services de la Sûreté du Québec, entre le Gouvernement et les municipalités. Une période caractérisée par l'établissement d'un plafond d'augmentation à 7 % et d'un plancher à 2 % ;

Considérant que lors des négociations de la nouvelle formule en 2019, les autorités du ministère de la Sécurité publique avaient assuré à ses partenaires municipaux que les augmentations seraient d'environ 3 % par année une fois la période transitoire terminée et que cette formule mettrait le monde municipal à l'abri de hausses de

la nature de celles qui sont annoncées en 2025 ;

Considérant que le taux d'inflation est maintenant de moins de 2 % ;

Considérant que les médias ont récemment fait état de la gestion du temps supplémentaire des policiers dans les régions, qui occasionne une pression importante sur le coût global du service de la Sûreté du Québec facturé aux municipalités ;

Considérant les questions légitimes de plusieurs élus concernant l'impact réel du nombre de postes de policiers non comblés et du recours important au temps supplémentaire alors qu'un service de police efficace demande de la stabilité et une présence communautaire développée de longue haleine ;

Considérant la hausse inconsidérée des coûts de la Sûreté du Québec et leur impact sur la facture imposée aux municipalités ;

Considérant que le monde municipal n'est pas impliqué dans la détermination des conditions de travail des policiers et la gestion de la Sûreté du Québec ;

Considérant que le montant total facturé aux municipalités pour 2025 s'élève à plus de 444,8 M\$, un montant considérable qui devrait donner aux municipalités un droit de regard sur la gestion de ces services.

Il est proposé que la municipalité d'Aumond demande au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel :

De mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars ;

De conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsidérée du coût des services de la Sûreté du Québec.

Que la copie de résolution soit transmise au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, au député de la circonscription de Gatineau, monsieur Robert Bussière, à la directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil et au président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers.

Proposée parle conseiller Robert Piché

Adopté à l'unanimité

9. Varia

10. Maire et conseillers

12. Correspondance

2025-02-A5194

Accès au gym de la municipalité à tarif réduit pour les membres de la FADOQ Aumond

CONSIDÉRANT que l'organisme FADOQ Aumond a fait une demande afin que ses membres puissent bénéficier d'un accès au gym de la municipalité à tarif réduit;

CONSIDÉRANT que les non-résidents doivent actuellement payer un tarif de 100 \$ pour accéder au gym, tandis que les membres de la FADOQ Aumond, en tant que résidents non admissibles, souhaitent un tarif préférentiel;

Il est résolu d'accorder aux membres de la FADOQ Aumond, sur présentation d'une carte de membre valide, un accès aux gym de la municipalité au tarif réduit de 50 \$.

Proposée par la conseillère Ariane Guilbault

Adopté à l'unanimité

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

2025-02-A5195

Levée de l'assemblée

Il est résolu de procéder à la levée de la présente séance, à 19h15

Proposé par la conseillère Anne Lévesque

Adoptée à l'unanimité.

Mario Langevin
Maire

Vicky Tremblay-Régimbal
Directrice générale
Greffière-trésorière